



Communiqué

Mon choix c'est l'Unsa!

PERSONNELS ADMINISTRATIFS DU POLE EDUCATIF Education Nationale

RENTREE SCOLAIRE 2013 : UN PREMIER BILAN CONTRASTE

Emploi : Fin de la saignée – Création de 100 postes Vincent Peillon avait annoncé « la fin des suppressions d'emplois et des créations au budget 2013 », lors de la préparation de la rentrée 2012. C'est chose faite. Le changement est réel dans ce domaine. Il doit être conforté sur la durée du quinquennat pour la filière administrative qui a subi 8908 suppressions depuis la rentrée scolaire 2004. Pour l'essentiel dans les services ministériels et académiques. La politique de redéploiement des postes intra et inter académiques a atteint ses limites. La refondation de l'Ecole nécessite en priorité des ressources humaines enseignantes, mais aussi administratives au service de cette ambition première du quinquennat.

Crédits de fonctionnement : la saignée continue Moins 5% en 2013. Cette diminution s'ajoute à la baisse de 25% des crédits de fonctionnement constatée sur la période 2007-2012. Si les services ministériels et académiques sont à l'os sur les emplois, ils le sont aussi pour les crédits de fonctionnement et d'investissement. Cette situation met en péril la qualité du service public. Elle dégrade les conditions de vie au travail.

Nous avons proposé au Comité Technique Ministériel du 20 décembre 2012 lors de l'examen de la dotation en emplois à la rentrée 2013 la réintégration au service public de l'Education Nationale, des 4 millions d'euros transférés à l'Enseignement privé par un amendement du sénateur UMP Jean Claude Carle lors du PLF rectificatif 2010. Ce retour mettrait fin à un double scandale du quinquennat 2007-2012 : - celui qui a consisté à dépouiller le public au profit du privé, - celui d'un prélèvement effectué sur le dos des personnels administratifs (crédits de rémunérations et de fonctionnement).

Une reconnaissance à concrétiser Vincent Peillon avait su trouver les mots pour exprimer "la reconnaissance de l'Etat, au plus haut niveau, aux personnels administratifs" lors de la préparation de la rentrée scolaire 2012. Reste à la concrétiser pour des personnels trop souvent malmenés par les représentants du Ministre sur le terrain ! ... Un constat plutôt inquiétant : la conduite du changement doit être intégrée à tous les niveaux de notre institution, si on ne veut pas que la « MAP » (Modernisation de l'Action Publique) soit vécue comme une « RGPPbis » (Révision Générale des Politiques Publiques). Le protocole sur les mesures catégorielles signé par l'UNSA Education le 30 mai 2013 doit y contribuer dans la dynamique de la construction des parcours professionnels des carrières et des rémunérations engagée par la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique.

L'exigence de reconnaissance, c'est la principale revendication des réponses des 3000 collègues qui ont répondu au sondage « Mon métier – Mon avis ». Il est temps de commencer à mettre fin aux discriminations et aux injustices qui se sont accumulées au fil du temps. Pour y arriver, A&I Unsa exige :

- la mise en œuvre de Corps Interministériels à Gestion Ministérielle (CIGEM) dans le cadre de la filière administrative de la Fonction Publique de l'Etat. « Le privilège » de travailler dans des « ministères à la vocation pédagogique naturelle » ne doit pas se traduire par une moindre reconnaissance (métiers et rémunérations) par rapport à nos collègues dans les autres ministères. C'est dans cet esprit que nous participerons aux « groupes de travail métiers », obtenus par l'UNSA, dans le cadre des réflexions annoncées par le Ministre pour les enseignants et les cadres pédagogiques.

- La priorité à la catégorie C Les oubliés du quinquennat 2007-2012.

- La requalification des emplois des collègues des catégories C et B, trop souvent exploités sur des postes à responsabilités supérieures.

Pantin, le 2 octobre 2013